



PROCES-VERBAL DU 4 JUIN 2015 A 20H00 AU BATIMENT COMMUNAL DE BEGNINS

Présidence : Madame Chantal Landeiro

La Présidente ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

L'enregistrement de cette séance est accepté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal du 5 mars 2015.
4. Lecture de la correspondance reçue.
5. Election tacite des représentants de parents d'élèves.
6. Renouvellement des représentants de la société civile.
7. Point de situation de la part de la Direction.
8. Point de situation de la part de l'AISE.
9. Divers et propositions individuelles.
10. Fixer notre agenda futur.

1. Appel :

La secrétaire procède à l'appel qui fait constater la présence de 12 membres, 5 membres sont excusés et 1 membre est absent. Le quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu.

2. Acceptation de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal du 5 mars 2015

Mme Swann souhaite modifier la phrase en page N°5, point N°9, paragraphe N°2 de la manière suivante : Madame Swann pense que, du moment que tous les élèves peuvent rentrer chez eux et qu'il y a une cantine, il serait plus urgent de se pencher sur l'accueil parascolaire (avant et après l'école) dans toutes les Communes possédant des écoles.

Cette modification enregistrée, le procès-verbal du 5 mars 2015 est accepté à la majorité tel que présenté.



4. Lecture de la correspondance reçue

Pas de correspondance reçue.

5. Election tacite des représentants des parents d'élèves.

La Présidente annonce que tous les parents ont reçu un courrier leur permettant de s'inscrire à l'élection des délégués de parents d'élèves pour cette nouvelle période de deux ans et demi.

Le secrétariat n'a reçu que trois inscriptions de parents pour le primaire et une inscription de parent pour le secondaire.

Dès lors, ces 4 membres sont élus tacitement et à l'unanimité.

Les 4 représentants de parents d'élèves sont :

- Madame Nathalie Bandi (primaire).
- Madame Susanna Swann (primaire).
- Monsieur Michel Weber (primaire).
- Madame Monya Jaccard (secondaire).

Un-e représentant-e des parents d'élèves doit être élu-e pour rejoindre le bureau :

Mme Jaccard est élue à l'unanimité.

6. Renouvellement des représentants de la société civile

La Présidente annonce que Mme Maryline Clerc du réseau d'accueil des toblerones (RAT) est élue en tant que représentante de la société civile.

Doivent envoyer une lettre de motivation pour devenir représentantes de la société civile :

- Madame Laure Mandelert.
- Madame Linda Hormann-Bally.

7. Point de situation de la part de la Direction :

L'organisation de la rentrée scolaire 2015-2016 est en cours de finalisation. Deux classes supplémentaires devront être ouvertes dans les villages du bas.



M. Wettstein trouve regrettable qu'il n'existe pas d'UAPE à Begnins. La Direction reçoit beaucoup de courriers de parents souhaitant pouvoir bénéficier d'une UAPE, ceux-ci demandent alors que leurs enfants soient scolarisés à Duillier.

M. Wettstein annonce que certains parents seront reçus par la Direction afin de recevoir une explication concernant la décision de rupture du suivi pédagogique de leurs enfants à cause de l'ouverture de nouvelles classes.

La brochure distribuée aux parents sera supprimée et un nouveau site Internet sera créé et mis à jour régulièrement.

Les élèves de 7H-8H quitteront définitivement l'organisation actuelle (école de Vich pour un degré et l'Esplanade de Begnins pour l'autre degré)-à la rentrée scolaire 2015-2016. Les pôles 5H-8H seront mis en place sur Vich-Coinsins et Le Vaud.

Un nouveau programme de gestion des absences sera introduit dans toutes les classes de l'Esplanade pour cette rentrée scolaire.

Il est probable que les enfants commencent l'école à 8h30 dans la majorité des cas.

8. Point de situation de la part de l'AISE :

Mme Stiefel annonce que la nouvelle construction modulaire, sur le site scolaire de Le Vaud, sera livrée pour la rentrée scolaire 2015-2016.

L'harmonisation des cantines de l'AISE aura lieu à la rentrée scolaire 2015-2016 et un courrier explicatif sera envoyé aux parents par l'AISE. Chaque Commune est responsable de sa cantine et de l'organisation de celle-ci. L'AISE attend la réponse de la Commune de Coinsins quant à l'ouverture d'une cantine pour cette rentrée scolaire.

9. Divers et propositions individuelles :

L'AISE est en pleine réflexion sur la possibilité d'offrir des lieux de pique-nique pour les élèves. Il faut savoir que la surveillance des enfants a un coût et que les locaux sont difficiles à trouver.

A midi, les parents peuvent choisir entre faire rentrer leurs enfants à la maison (1h30 de pause sur la majorité des sites scolaires primaires) ou manger à la cantine.

Mme Stiefel confirme que l'AISE mettra tout en œuvre pour transporter en minibus les élèves des degrés 1H à 6H.



M. Wettstein annonce qu'il est très difficile de réunir tous les élèves de Burtigny au même endroit. Il existera toujours des villages tampons pour compléter les classes.

La Présidente rappelle que les parents **ne pourront pas** choisir le restaurant scolaire de leurs enfants. Le fait qu'un enfant fréquente l'UAPE ne permet pas d'obtenir une dérogation pour manger à la cantine de l'UAPE concernée.

Mme Bandi demande si l'AISE envisage d'allonger la durée des devoirs surveillés à 1h15 ? Mme Stiefel répond que les devoirs surveillés ne sont pas des cours d'appui ni un accueil parascolaire. Cette demande sera transmise au CoDir de l'AISE qui étudiera cette demande.

M. Falleti annonce que les cours de sport se passent bien. Il peut constater que les élèves aiment beaucoup se défouler après l'école. Il déplore cependant le manque de salles disponibles dans les villages. M. Falleti estime que les cours de sport facultatifs sont inutiles car leur durée ne permet pas de faire quelque chose d'intéressant avec des élèves devant, en une heure, manger et faire le cours.

Mme Klay constate que les enfants sont trop stimulés et font beaucoup trop d'activités. Il est nécessaire et important que les enfants puissent passer du temps à jouer et surtout apprendre à s'ennuyer.

10. Fixer notre agenda futur :

Les prochaines séances du Conseil d'Etablissement auront lieu les :

- **26 novembre 2015 à 20h00 dans le bureau de la Direction à Begnins.**
- **3 mars 2016 à 20h00 au restaurant scolaire de Begnins.**

La Présidente remercie toutes les personnes présentes ce soir et un verre de l'amitié est offert.

La séance est levée à 22h20.

Pour le Conseil d'Etablissement de L'AISE

Chantal Landeiro

Vanessa Wicht